VILLE DE VERSOIX

Séance du Conseil municipal du 14 décembre 2020

PROJET DE DELIBERATION

« Crédit de CHF 102'000 pour l'achat d'un véhicule utilitaire destiné au service des Travaux, Voirie et espace public et d'un agrégat sur tracteur destiné au service des Sports et Manifestations »

Vu le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif de la Ville de Versoix, au cours de sa séance du 28 octobre 2020, qui décrit dans les détails les achats qui seront effectués au moyen de ce crédit,

vu le rapport de la commission Aménagement et transports du 10 novembre 2020,

vu le rapport de la commission Finances, administration et économie du 19 novembre 2020,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstentions,

1. D'acquérir un véhicule utilitaire répondant aux besoins du service Travaux, Voirie et espace public ainsi qu'un agrégat sur mini-tracteur répondant aux besoins du service Sports et Manifestations.

2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 102'000 destiné à ces achats.

3. De comptabiliser les dépenses relatives à ces acquisitions dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.

4. D'amortir la dépense nette de CHF 102'000 au moyen de 8 annuités dès la première année d'utilisation des biens, estimée à 2021.

5. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 102'000, afin de permettre l'exécution de ces travaux.